

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE, TENUE LE JEUDI 8 NOVEMBRE 2018 À 15 H, À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU CHSLD VILLA PABOS, AU 75 RUE DES CÈDRES, CHANDLER.

SONT PRÉSENTS :

- M^{mes} Ann Béland, membre indépendant - compétence en gouvernance ou éthique
Jacqueline Babin, membre désigné - comité des usagers
Chantal Duguay, **présidente-directrice générale**
Nicole Johnson, membre indépendant - expérience vécue à titre d'usager des services sociaux
Ariane Provost, membre désigné - conseil des infirmières et infirmiers (CII)
Sabrina Tremblay, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
- MM. Philippe Berger, membre observateur - désigné par les fondations du CISSS de la Gaspésie
Stéphan Boucher, membre indépendant - expertise dans les organismes communautaires
Gilles Cormier, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation
Médor Doiron, membre indépendant – expertise en protection de la jeunesse
Magella Émond, membre indépendant – expertise en santé mentale
Jean-Marc Landry, membre indépendant - compétence en gestion des risques, finance et comptabilité
Kevin Lavoie, membre désigné - conseil multidisciplinaire (CMULTI)
Richard Loiselle, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

ABSENCES :

- M^{mes} Yolaine Arseneau, membre nommé par le ministre - milieu de l'enseignement
Martine Larocque, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

INVITÉS :

- M^{me} Marlène Parisé, directrice des services multidisciplinaires (DSM)
- MM. Michel Bond, directeur des RH, des communications et des affaires juridiques
Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières et de l'approvisionnement
Jean-Luc Gendron, directeur de la qualité, évaluation, performance et éthique (DQÉPÉ)
- D^r Jean-François Lefebvre, directeur des services professionnels

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté le quorum, M. Richard Loiselle, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 15 h 33.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSSG-09-18/19-67

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la réunion;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
3. Approbation et suivi de la séance régulière du 27 septembre 2018;
- 4. Gouvernance du CISSS de la Gaspésie**
 - 4.1 Amendement à la résolution CA-CISSSG-03-18/19-18 - Mandat de signature d'un contrat;
 - 4.2 Nomination d'un membre au C. A. au poste de représentant du Département régional de médecine générale (DRMG);
- 5. Rapport des comités**
 - 5.1 Comité des usagers;
 - 5.2 Comité de vérification;
 - 5.3 Comité de réadaptation et des affaires sociales;
 - 5.4 Comité de vigilance et de la qualité;
 - 5.5 Comité de gouvernance et d'éthique;
 - 5.6 Comité des Fondations du CISSS de la Gaspésie;
 - 5.7 Comité des ressources humaines;
 - 5.8 Comité stratégique de gestion de la présence au travail;
- 6. Information**
 - 6.1 Information de la présidente-directrice générale;
 - 6.2 Information du président;
- 7. Direction des services multidisciplinaires**
 - 7.1 Listes d'attente en spécialité;
- 8. Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique**
 - 8.1 Code d'éthique du CISSS de la Gaspésie et Droits des usagers (code d'éthique et de conduite);
 - 8.2 Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2019 – Candidatures;
- 9. Direction des services techniques**
 - 9.1 Plan de conservation et fonctionnalité immobilière;
- 10. Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques**
 - 10.1 Appel de candidatures - Directeur(trice) des services techniques;
 - 10.2 Suivi des négociations locales;
- 11. Autres sujets :**
12. Évaluation de la rencontre;
13. Levée de la réunion.

3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 27 SEPTEMBRE 2018

CA-CISSSG-09-18/19-68

Le procès-verbal de la séance régulière du 27 septembre 2018 est approuvé avec les modifications suivantes :

Page 1, point 1, Ouverture de la réunion, remplacer par le texte suivant : M. Boucher a été nommé par le ministre comme membre indépendant pour son expertise dans les organismes communautaires.

Page 10, point 7.1 les règlements le fonctionnement du comité régional sur le fonctionnement du comité local de gestion des risques, modifier pour le texte suivant :

Solutions proposées :

- Que le comité régional de gestion des risques ait un rôle stratégique (directeurs et patient-partenaire).
- Que les comités locaux de gestion des risques aient un rôle représentatif.

4. GOUVERNANCE DU CISSS DE LA GASPÉSIE

4.1 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION CA-CISSSG-03-18/19-18 - MANDAT DE SIGNATURE D'UN CONTRAT

M. Richard Loiselle invite M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Le contrat d'engagement de la directrice générale adjointe, M^{me} Johanne Méthot, a été entériné lors du C. A. spécial qui s'est tenu le 7 mai 2018. Le tout a été transmis au ministère comme il se doit. Récemment le ministère demandait que le contrat soit signé par le président du conseil d'administration.

CA-CISSSG-09-18/19-69

CONSIDÉRANT que le contrat de la directrice générale adjointe du CISSS de la Gaspésie, Madame Johanne Méthot, a été renouvelé le 7 mai 2018, entériné par la résolution CA-CISSSG-03-18/19-18;

CONSIDÉRANT la demande du ministère de mandater le président du conseil d'administration à signer ledit contrat.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater le président du conseil d'administration, monsieur Richard Loiselle, à signer ledit contrat.

4.2 NOMINATION D'UN MEMBRE AU C. A. AU POSTE DE REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT RÉGIONAL DE MÉDECINE GÉNÉRALE (DRMG)

M. Richard Loiselle invite M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

À la suite à la nomination du D^r Jean-François Lefebvre au poste de directeur des services professionnels du CISSS de la Gaspésie et ainsi son retrait du conseil d'administration, le DRMG a effectué une large consultation auprès de ses membres afin de connaître leur intérêt en regard du poste de représentant des médecins de famille laissé vacant.

Dans le cas d'un tel remplacement survenant au cours de la durée du mandat d'un membre du conseil d'administration, le remplacement doit être comblé pour la durée non écoulée du mandat et la nomination du remplaçant doit simplement être entérinée par résolution du conseil d'administration.

Au-delà de la condition d'être membre du DRMG, les conditions d'éligibilité suivantes s'appliquent pour les candidats et candidates intéressés(es) :

- Exercer sa profession sur le territoire de l'établissement;
- Résider au Québec;
- Être majeur (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus au cours des cinq années précédentes;
- Ne pas avoir été déchu de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux (R LRQ, chapitre S-4.2) ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes;
- Ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement.

CA-CISSG-09-18/19-70

CONSIDÉRANT la nomination du D^r Jean-François Lefebvre au poste de directeur des services professionnels du CISSS de la Gaspésie et, ainsi, son retrait du C. A.;

CONSIDÉRANT que le DRMG a effectué une large consultation auprès de ses membres afin de connaître leur intérêt en regard du poste de représentant des médecins de famille laissé vacant au C. A. du CISSS de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT que le département régional de médecine générale (DRMG) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a reçu et analysé, le 26 septembre 2018, une demande pour ce poste;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la candidature du D^r Michel Garcia (1-88622-5), à titre de représentant désigné du DRMG sur le conseil d'administration du CISSS de la Gaspésie, tel que recommandé par le comité de direction du DRMG Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, et ce, pour compléter le mandat qui avait été octroyé au D^r Jean-François Lefebvre.

5. RAPPORT DES COMITÉS

5.1 COMITÉ DES USAGERS (CUCI)

M. Richard Loiselle invite M^{me} Jacqueline Babin, représentante de ce comité à présenter l'information pour ce comité.

Les membres qui composent ce comité sont :

- M^{me} Jacqueline Babin, services de réadaptation
- M. Gilles Brossard, RLS de La Côte-de-Gaspé, secrétaire
- M^{me} Jeannine Labrie, RLS de La Haute-Gaspésie
- M. Ghislain Poitras, RLS de La Haute-Gaspésie
- M. Camille Leduc, RLS de la Baie-des-Chaleurs, président
- M. Allen Nellis, CHSLD de Maria
- M^{me} May Rochefort, CHSLD Mgr-Ross de Gaspé
- M^{me} Linda Thurston, services jeunesse, vice-présidente et trésorière
- Postes vacants (2), services jeunesse

M^{me} Babin fait savoir que la prochaine réunion du CUCI se tiendra le 30 novembre. Elle souhaite souligner la réussite de la tournée de conférences organisée en collaboration avec le Curateur public, maître Normand Justras, en octobre dernier. Ces conférences gratuites offertes à la population ont permis d'en apprendre davantage sur les divers aspects associés à la gestion d'une curatelle. Cet événement fut très apprécié des participants.

5.2 COMITÉ DE VÉRIFICATION

M. Richard Loiselle invite M. Jean-Marc Landry, président de ce comité, à présenter le rapport de la réunion qui s'est tenue le 7 novembre 2018.

Les personnes qui composent ce comité sont :

M^{me} Yolaine Arseneau

M^{me} Nicole Johnson

M. Jean-Marc Landry, président

M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale

M. Richard Loiselle, président du C. A.

Bien que l'équilibre soit maintenu, le CISSS anticipe tout de même une certaine fragilité qui méritera d'être surveillée de près. Les membres ont ainsi demandé que leur soit présenté un plan d'action au niveau des directions les plus déficitaires. M. Landry profite de l'occasion pour souligner la distinction de monsieur Jean-Pierre Collette, fier lauréat du prestigieux prix CPA *Émergence des CPA de l'Est-du-Québec*.

5.3 COMITÉ DE RÉADAPTATION ET DES AFFAIRES SOCIALES

La dernière réunion s'est tenue le 12 octobre 2018 à Gaspé. Les membres qui composent ce comité sont :

M^{mes} Jacqueline Babin

Connie Jacques

MM. Gilles Cormier

Médor Doiron

M^{me} Connie Jacques fait mention du programme de bourses reliées aux services en réadaptation en soulignant les côtés attrayant et positif de ce dernier.

M. Médor Doiron a également profité de la tribune pour féliciter les équipes DPJ où, dans le cadre de leur 15^e bilan annuel, la Direction de la protection de la jeunesse du CISSS de la Gaspésie a présenté un bilan très positif. Un rapport présentant d'entrée de jeu un hommage aux intervenants où leur précieuse contribution, leur engagement et leur passion étaient soulignés de belle façon.

La prochaine réunion se tiendra en janvier 2019.

5.4 COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Ann Béland, présidente de ce comité à présenter le rapport de la réunion qui s'est tenue le 3 octobre 2018 au CLSC de Caplan.

Les personnes qui composent ce comité sont :

M^{me} Ann Béland, présidente

M^{me} Jacqueline Babin

M. Médor Doiron

M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale

M^{me} Caroline Plourde, commissaire aux plaintes

M^{me} Ann Béland informe des sujets qui ont été traités :

- Suivi des plans d'amélioration qui trace un portrait général de l'avancement des dossiers depuis avril 2018. Les événements sentinelles, l'agrément, l'inspection professionnelle, etc.
- Présentation par M. Gendron des Règlements sur le fonctionnement du comité régional de gestion des risques et du fonctionnement du comité local de gestion des risques;
- Présentation du rapport du taux des incidents et des accidents pour la période 1 à 5.
- Tableau de suivi des événements à risque;
- Présentation du Plan d'action 2018-2019 sur les normes de gouvernance et de leadership qui a été révisé par les membres du comité de gouvernance et d'éthique;
- Le rapport de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services;
- L'état de situation des plaintes du 16 mai au 21 septembre 2018.

Une rencontre annuelle rassemblant les deux comités CUCI et comité de vigilance est prévue le 30 novembre prochain.

5.5 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

M. Richard Loiselle, président, invite M. Gilles Cormier à présenter le rapport de la réunion qui s'est tenue le 3 octobre 2018 au CLSC de Caplan.

Les personnes qui composent ce comité sont :

M^{me} Ann Béland

M. Gilles Cormier, président

D^{re} Martine Larocque

M. Kevin Lavoie

M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale

M. Cormier fait mention que les membres ont analysé les sondages d'évaluation des séances du conseil d'administration qui se veut un bel outil d'amélioration. Le comité s'est penché sur la visite d'Agrément qui se tiendra en mai 2019. Ils ont révisé le Plan d'action 2018-2019 normes « Gouvernance et Leadership » pour assurer le suivi de la visite d'Agrément de 2017.

5.6 RAPPORT DES FONDATIONS DU CISSS DE LA GASPÉSIE

M. Richard Loiselle, président, invite M. Philippe Berger, représentant des Fondations du CISSS de la Gaspésie, à présenter son rapport.

M. Berger mentionne que l'ensemble des fondations du territoire gaspésien ont répondu favorablement à l'appel quant au financement lié au remplacement de la résonance magnétique mobile qui couvrira les territoires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Ce dernier a entre autres fait mention de la prochaine activité de la Fondation santé de la Côte-de-Gaspé, où un spectacle bénéfique amateur se tiendra le 10 novembre prochain. La dégustation

de vin et produits du terroir prévue le 30 novembre par la Fondation du CISSS du Rocher-Percé fut également soulignée.

M. Berger suggère de rester à l'affût des autres activités à venir aux quatre coins du territoire du CISSS de la Gaspésie dans les prochains mois.

5.7 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

M. Richard Loiselle présente le rapport de la réunion qui s'est tenue le 11 octobre 2018 à Gaspé.

M. Loiselle rappelle que l'affichage des postes à combler au sein du CISSS de la Gaspésie permettra notamment de diminuer le temps supplémentaire. Il fait mention des diverses stratégies de recrutement discutées par le comité, et ce concernant les emplois plus difficiles à combler dans notre région. D'ailleurs, un travail de concertation avec les établissements d'enseignement est en cours, des stratégies de travail-études sont également mises de l'avant, des rencontres avec les commissions scolaires s'effectuent et l'idée de la mise en place d'une table régionale est en réflexion.

5.8 COMITÉ STRATÉGIQUE DE GESTION DE LA PRÉSENCE AU TRAVAIL

M. Richard Loiselle présente le rapport de la réunion qui s'est tenue le 24 octobre 2018 à Chandler.

M. Loiselle souligne que les diverses actions mises en place par les comités œuvrant sur la gestion de la présence au travail sont présentées en salle de pilotage du C. A. qui sont à l'image de la concertation et de la collaboration avec les différents partenaires de notre CISSS, ce qui représente une façon différente et novatrice d'aborder la problématique. Le comité stratégique est en effet l'unique au Québec ayant parmi ses membres, des représentants du conseil d'administration, des directeurs, des gestionnaires et des employés représentants les différents syndicats.

6. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DU PRÉSIDENT

6.1 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Rencontre avec la ministre de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Duguay partage les faits saillants issus de sa rencontre avec les trois nouveaux ministres, soit M^{me} Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et docteur Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux. M^{me} Duguay souligne que la nouvelle ministre en titre ne prévoyait pas de changement de structure, mais plutôt des améliorations de fonctionnement plus décentralisées. Les trois valeurs de la ministre sont la collaboration, la bienveillance et celle d'être centré sur l'utilisateur qui sont ressemblantes à celles de notre CISSS.

Rupture médicale en Haute-Gaspésie

M^{me} Duguay en collaboration avec D^r Lefebvre, directeur des services professionnels, ont expliqué l'état des ruptures médicales en chirurgie pour Sainte-Anne-des-Monts en mentionnant les efforts constants qui sont déployés pour remédier rapidement à la situation.

En plus d'être à la recherche active d'un candidat pour combler le poste de chirurgien, le CISSS travaille en étroite collaboration avec l'association québécoise de chirurgie (AQC) ainsi qu'auprès de la fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) afin de mettre en place des mesures pour attirer davantage de médecins dépanneurs. Le dossier des ruptures médicales pour le CISSS s'améliore globalement quoique des défis en chirurgie générale et anesthésiologie subsistent.

Présentation au RUIS Laval

M^{me} Duguay fait part que M^{me} Connie Jacques et M. Jean St-Pierre iront présenter le fonctionnement du CISSS de la Gaspésie quant à l'intensification des services en soutien à domicile, le mardi 13 novembre au RUIS Laval.

6.2 INFORMATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Loiseau fait état de la présentation effectuée au MSSS sur notre CISSS qui exposait comme principal enjeu d'assurer et de garantir la proximité de nos services à la population et ce, pour tout le territoire gaspésien. Afin d'y parvenir, il faut reconnaître les spécificités des régions, maintenir, consolider et développer les services de proximité en place, et ce en adaptant les services aux besoins distinctifs de notre population.

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Q. 1 : Est-ce qu'il y a un budget pour tous les postes qui sont à pourvoir?

R. : Oui, il y a 200 postes en affichage qui est un exercice pour des postes permanents. Ordinairement le CISSS de la Gaspésie embauche environ 400 personnes par année. L'enjeu actuel, est que tout le Québec fait face à une pénurie importante de main-d'œuvre.

Q. 2 : Est-ce possible d'avoir un représentant pour la Fondation du centre jeunesse?

R. : Une recherche sera effectuée sur les faisabilités de ce dossier. M^{me} Jacques assurera le suivi.

Q. 3. : Bourse Henri Francoeur du Centre jeunesse

R. : M^{me} Jacques indique que les fonds ont été placés en fiducie. Une vérification doit être faite pour s'assurer qu'il est possible de poursuivre ce projet. Un suivi sera effectué.

Q. 4 : Modification de l'heure du conseil d'administration

R. : L'heure du début des séances a été modifiée pour 15 h au lieu de 15 h 30 qui provient d'une demande des membres du C. A. Cette façon de faire est en période d'essai. Une vérification a été faite après des autres CISSS et l'heure de la tenue des séances diverge d'un endroit à l'autre. M. Loiseau précise que pour faciliter la participation aux séances, des sites de visioconférence sont disponibles dans chacun des RLS.

Q. 5 : Retour au domicile en soirée des personnes âgées

R. : L'intervenant du CISSS doit s'assurer lors de congé des personnes en perte d'autonomie de leur sécurité lors de leur retour à la maison. Quelques situations ont été signalées dans la Côte-de-Gaspé.

7. DIRECTION DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES

7.1 LISTES D'ATTENTE EN SPÉCIALITÉ

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Marlène Parisé, directrice des services multidisciplinaires, à présenter ce point.

Eu égard à l'article 185.1 de la LSSS, l'établissement doit déposer au conseil d'administration au moins tous les trois mois l'efficacité du mécanisme central de gestion de l'accès aux services, notamment en regard du temps d'attente pour les usagers entre le moment de leur inscription sur la liste d'accès et celui de l'obtention des services spécialisés et surspécialisés qu'ils requièrent.

Dans le cadre de référence sur l'accès priorisé aux services spécialisés (APSS), le MSSS s'appuie sur trois principes directeurs, soit :

1. l'utilisateur doit pouvoir avoir un accès équitable à des services spécialisés dont le délai prescrit est déterminé selon sa condition physique;
2. l'établissement doit assurer une prise en charge optimale des patients de son territoire, soit en offrant les services requis ou en développant des corridors avec des partenaires;
3. les professionnels de la santé utilisent les mécanismes et les outils de l'APSS.

M^{me} Parisé présente de façon détaillée la liste d'attente en spécialité qui a été déposée préalablement aux membres.

Annexe 1

8. DIRECTION DE LA QUALITÉ, DE L'ÉVALUATION, DE LA PERFORMANCE ET DE L'ÉTHIQUE

8.1 CODE D'ÉTHIQUE DU CISSS DE LA GASPÉSIE ET DROITS DES USAGERS (CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE)

M. Richard Loiselle, président, invite M. Jean-Luc Gendron, directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, à présenter ce point.

À la suite du dépôt des documents au conseil d'administration du 13 juin 2018, au comité de direction du 26 juin 2018, au comité des usagers du centre intégré (CUCI) du 4 juillet, lesquels ont fait l'objet d'une consultation durant la période estivale, afin de recueillir les commentaires et/ou les modifications de tous les membres, voici la version officielle du *Code d'éthique du CISSS de la Gaspésie* et du document *Droits des usagers (code d'éthique et de conduite)*.

CA-CISSSG-09-18/19-71

CONSIDÉRANT que selon l'article 233 de la LSSSS, « *Tout établissement doit se doter d'un code d'éthique qui indique les droits des usagers et les pratiques et conduites attendues des employés, des stagiaires, y compris des résidents en médecine, et des personnes qui exercent leur profession dans un centre exploité par l'établissement à l'endroit des usagers* »;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie reconnaît que la raison d'être des soins et des services qu'il dispense repose sur le respect de l'utilisateur qui les requiert, ainsi que sur la

reconnaissance de ses droits et de ses libertés qui doivent inspirer les gestes à son égard;

CONSIDÉRANT que le code d'éthique guide les pratiques et conduites attendues du personnel et encourage la responsabilisation des usagers recevant des soins et des services;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du conseil d'administration, du comité de direction et du comité des usagers du centre intégré (CUCI), durant la période estivale 2018;

CONSIDÉRANT l'approbation des documents par le comité de coordination clinique, le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des usagers du centre intégré (CUCI);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'adoption des documents suivants :

- Code d'éthique du CISSS de la Gaspésie;
- Droits des usagers (code d'éthique et de conduite).

8.2 PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX 2019 – CANDIDATURES

M. Richard Loiselle, président, invite M. Jean-Luc Gendron, directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, à présenter ce point.

Dans le cadre de la 36^e édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux, la Direction qualité, évaluation, performance et éthique (DQEPE) a reçu trois candidatures, dans les domaines suivants :

- Personnalisation des soins et des services – Projet « **Une saison à la fois** »;
- Partenariat – Projet « **Hémodialyse** »;
- Intégration des services – Projet « **Pour tous les p'tits Jimmy de la Gaspésie** »;

La candidature de deux projets a été acceptée, soit le projet « Hémodialyse » et celui « Pour tous les p'tits Jimmy ». Malheureusement, le projet « Une saison à la fois » n'a pu être retenu par le coordonnateur des prix d'excellence de l'établissement, M. Jean-Luc Gendron, considérant que le CISSS a déjà été lauréat d'un prix d'excellence dans le même domaine de prix, lors de l'édition 2018.

Les Prix d'excellence mettent en lumière l'engagement et la collaboration exceptionnels des acteurs du réseau et du milieu communautaire. Ils visent à souligner les initiatives mises en place sur le terrain au profit des patients, dans un souci constant de performance et d'amélioration continue. Cet événement reconnu et apprécié permet de rendre hommage à l'apport inestimable des équipes œuvrant au sein des établissements et des organismes communautaires qui se sont démarquées par des réalisations exceptionnelles.

CA-CISSSG-08918/19-72

CONSIDÉRANT les trois candidatures reçues :

- Personnalisation des soins et des services – Projet « **Une saison à la fois** »;
- Partenariat – Projet « **Hémodialyse** »;
- Intégration des services – Projet « **Pour tous les p'tits Jimmy de la Gaspésie** »

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le coordonnateur des prix d'excellence de l'établissement;

CONSIDÉRANT les deux candidatures retenues, soient le projet « Hémodialyse » et celui « Pour tous les p'tits Jimmy ». Malheureusement, le projet « Une saison à la fois » n'a pu être retenu, considérant que le CISSS a déjà été lauréat d'un prix d'excellence dans le même domaine de prix, lors de l'édition 2018.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Gaspésie présente le projet suivant au concours des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2018-2019 :

- Dans la catégorie Partenariat, présentation du projet « **Hémodialyse** ».

CA-CISSSG-09-18/19-73

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Gaspésie présente le projet suivant au concours des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2018-2019 :

- Dans la catégorie Intégration des services, présentation du projet « **Pour tous les p'tits Jimmy de la Gaspésie** ».

9. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

9.1 PLAN DE CONSERVATION ET FONCTIONNALITÉ IMMOBILIÈRE

M. Richard Loiselle, président, invite M. Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières et approvisionnement, directeur des services techniques par intérim, à présenter ce point.

Le CISSS de la Gaspésie doit assumer la responsabilité populationnelle qui lui incombe pour tous les réseaux locaux de son territoire.

À cet égard, dans le cadre de la conservation des infrastructures et des équipements médicaux/non-médicaux, l'établissement détermine et priorise les projets à inscrire aux PCFI et PCEM-EM. Puisqu'il est imputable, l'établissement a la responsabilité de soumettre des projets conformes aux orientations ministérielles à l'organisation et l'optimisation régionale des services, aux lignes directrices ministérielles, aux bonnes pratiques présentées dans les guides de planification immobilière et des équipements selon la circulaire 2013-033.

À la demande du MSSS, une planification exceptionnelle a été demandée pour l'exercice 2018-2019. Contrairement au processus habituel, celle-ci ne demandait pas l'approbation du conseil d'administration avant son dépôt. Le point est donc présenté à titre informatif.

Le 30 octobre dernier, une lettre sous la signature de la présidente-directrice générale a été expédiée au Ministère lui recommandant l'approbation des projets 2018-2019 devant être entrepris avant le 31 mars 2019. Par la suite, l'établissement fera état de la planification des projets du triennat 2019-2020 – 2021-2022 selon le processus habituel incluant une résolution

du conseil d'administration, d'ici le 31 mars 2019, pour ensuite faire une demande d'avis de conformité au Ministère à la suite de la recommandation du conseil d'administration.

Le Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI) et le Plan de conservation des équipements (PCEM-NM) ne sont pas des plans de développement. En conséquence, tout développement doit faire l'objet d'une demande de subvention au ministère, selon un processus bien établi :

1. Élaboration de la liste des besoins suite à l'audit des bâtiments permettant de déterminer l'indice de vétusté.
2. Élaboration de la liste des besoins au niveau des équipements à partir de l'inventaire national.
3. Discussion interne sur les projets à prioriser.

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, COMMUNICATIONS ET AFFAIRES JURIDIQUES

10.1 APPEL DE CANDIDATURES - DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES TECHNIQUES

M. Richard Loiselle, président, invite M. Michel Bond, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point.

M. Bond informe de la situation à la suite du départ de M. Martin Pelletier, directeur des services techniques, afin de procéder à l'affichage du poste.

M. Martin Pelletier a quitté l'organisation le 8 octobre 2017 pour un congé sans solde d'une durée d'un an. M. Pelletier a informé le 18 octobre 2018, qu'il mettait fin à son lien d'emploi avec le CISSS de la Gaspésie rendant le poste officiellement vacant.

Le poste de directeur des services techniques est vacant depuis le 8 octobre 2017 et est comblé par intérim et de façon partagée entre MM. Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières et de l'approvisionnement et Alain Vézina, directeur des ressources informationnelles par intérim, et ce, depuis octobre 2017.

Le poste de directrice ou directeur des services techniques sera en affichage du 9 au 23 novembre 2018 inclusivement, et ce, sur les sites Internet et intranet du CISSS de la Gaspésie, Facebook, LinkedIn, Emploi Québec, Santé Montréal et sera transmis par courrier électronique à tous les employés de l'organisation.

10.2 SUIVI DES NÉGOCIATIONS LOCALES

M. Richard Loiselle, président, invite M. Michel Bond, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point.

D'entrée de jeu, M. Michel Bond tient à souligner le travail colossal effectué par les membres des comités ayant participé au processus de négociations locales. Dans l'ensemble, ce dernier se dit satisfait des résultats des négociations et mentionne, par la même occasion, qu'une entente de principe a été conclue avec le SIIIEQ et que cette convention devrait être en vigueur dès le 1^{er} avril 2019.

11. AUTRES SUJETS :

Aucun sujet n'a été ajouté.

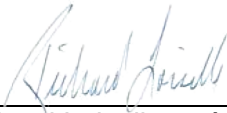
12. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Le lien pour compléter le sondage d'évaluation de la rencontre sera transmis aux membres.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CISSSG-09-18/19-74

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 17 h 30.



Richard Loiselle, président



Chantal Duguay, secrétaire

ANNEXE 1

Centre de répartition des demandes de services du CISSS de la Gaspésie (CRDS)

Période 07 : 13 octobre 2018

Priorités	CARDIOLOGIE		GASTRO-ENTÉROLOGIE		NÉPHROLOGIE		NEUROLOGIE		PÉDIATRIE		OPHTALMOLOGIE		
	30-05-2018	13-10-2018	30-05-2018	13-10-2018	30-05-2018	13-10-2018	30-05-2018	13-10-2018	30-05-2018	13-10-2018	30-05-2018	13-10-2018	
	Nombre en attente	A ≤ 3 jrs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	B ≤ 10 jrs	0	0	3	3	0	0	0	0	0	1	2	3
	C ≤ 28 jrs	2	9	12	17	2	0	42	46	6	4	68	80
	D ≤ 3 mois	6	13	40	77	3	5	270	320	25	27	131	153
	E ≤ 12 mois	2	2	13	29	1	4	154	198	16	23	138	157
	Sous-Total	10	24	68	126	6	9	466	564	47	55	340	393
Nombre de rendez-vous fixés	A ≤ 3 jrs	0	0	0	0	0	0	0	0	10	11	26	30
	B ≤ 10 jrs	14	14	9	15	2	2	7	7	45	49	54	70
	C ≤ 28 jrs	43	46	72	92	1	1	98	142	159	203	69	87
	D ≤ 3 mois	38	40	51	52	5	5	187	252	247	294	60	79
	E ≤ 12 mois	13	13	27	27	1	1	54	77	113	131	46	59
	Sous-Total	108	113	159	186	9	9	346	478	574	688	255	325
Total de demandes à traiter		118	137	227	312	15	18	812	1042	621	743	595	718
% des rendez-vous fixés		92%	82%	70%	60%	60%	50%	43%	46%	92%	93%	43%	45%

Priorités	ORL		ORTHOPÉDIE		UROLOGIE		CHIRURGIE		MED. INTERNE		
	30-05-2018	13-10-2018	30-05-2018	13-10-2018	30-05-2018	13-10-2018	30-05-2018	13-10-2018	30-05-2018	13-10-2018	
Nombre en attente	A ≤ 3 jrs	0	0	0	0	0	0	-	0	-	0
	B ≤ 10 jrs	11	1	0	2	1	0	-	1	-	1
	C ≤ 28 jrs	57	37	38	34	62	35	-	9	-	2
	D ≤ 3 mois	451	501	298	320	150	191	-	46	-	16
	E ≤ 12 mois	447	432	151	172	218	237	-	43	-	3
	Sous-Total	966	971	487	528	431	463	-	99	-	22
Nombre de rendez-vous fixés	A ≤ 3 jrs	36	39	10	10	4	4	0	0	0	1
	B ≤ 10 jrs	229	270	126	156	19	24	0	9	0	1
	C ≤ 28 jrs	590	714	313	382	349	414	0	12	0	1
	D ≤ 3 mois	595	727	1562	2080	125	180	0	11	0	5
	E ≤ 12 mois	285	391	312	426	35	80	0	4	0	0
	Sous-Total	1735	2141	2323	3054	532	702	0	36	0	8
Total de demandes à traiter		2701	3112	2810	3582	963	1165	-	135	-	30
% des rendez-vous fixés		64%	69%	83%	85%	55%	60%	-	27%	-	27%

Priorités	Nombre de rendez-vous fixés		Nombre de demandes à traiter		% rendez-vous fixés		
	30-05-2018	13-10-2018	30-05-2018	13-10-2018	30-05-2018	13-10-2018	
Nombre de rendez-vous fixés/Nombre à traiter (toutes spécialités confondues)	A ≤ 3 jrs	86	95	87	95	99%	100%
	B ≤ 10 jrs	505	617	522	629	97%	98%
	C ≤ 28 jrs	1694	2094	1983	2367	85%	88%
	D ≤ 3 mois	2870	3725	4244	5394	68%	69%
	E ≤ 12 mois	886	1209	2026	2509	44%	48%
	Total	6041	7740	8862	10994	68%	70%